

Rassemblant plusieurs dizaines d'adhérents, l'assemblée générale du syndicat apicole de Lozère a eu lieu le samedi 23 mars à la Chambre d'Agriculture

Parmi les invités, Mr Castanet préfet de la Lozère nous a fait l'honneur de sa présence. Nous le remercions de tout l'intérêt qu'il porte à l'apiculture en Lozère. Nous le rencontrons pour la troisième fois.

Plusieurs sujets ont été abordé notamment la vente du miel en gros qui est totalement à l'arrêt. Beaucoup trop de miel sont importés des pays étrangers, notamment d'Asie, à des prix dérisoires et souvent de qualité aléatoire puis conditionnés en France. Certains apiculteurs, y compris lozériens, qui vendent leur miel en vrac n'ont absolument rien vendu des récoltes 2023, c'est inadmissible.

La saison 2024 recommence avec une moyenne de perte hivernale d'environ 20%, c'est trop. Les causes en sont multiples : des automnes très secs donc aucune rentrée de pollen et nectar, la pression du frelon asiatique qui empêche les ruches de travailler et la présence du varroa en fin de saison.

Il a aussi été évoqué le problème de l'étiquetage du miel car le consommateur est bien souvent trompé par l'étiquetage. Il faut bien faire attention à la provenance des miels en supermarché et éviter autant que possible les miels d'assemblage provenant de plusieurs pays.

Achetez du miel français et local !

Enfin, Les apiculteurs ont fait part de leur inquiétude concernant la problématique des calamités agricoles car à ce jour plus aucun organisme ne veut les prendre en charge. Comment l'apiculture lozérienne pourra-t-elle être accompagnée par les pouvoirs publics en cas de catastrophe naturelle due en particulier à la crise climatique de plus en plus préoccupante ?

La Lozère est bien une terre de miel !

En revanche, les apiculteurs doivent pouvoir vivre de leur activité !